

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 17 octobre 2022

Intervention de Franck Mora au nom du groupe Val-de-Marne en Commun – PCF et Citoyen.ne.s

Rapport 3.3.18. relatif à la mise en place d'une aide destinée à soutenir les ménages modestes pour le paiement de leurs factures d'énergie.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, chers collègues.

La hausse du coût de la vie et les niveaux jamais atteints des hausses des factures d'énergie exercent une pression sans précédent sur le budget des foyers des Val-de-Marnais.es et Val-de-Marnais.

Cette situation n'est pas nouvelle, ces augmentations sans précédent ayant débutées il y a plus d'un an. C'est d'ailleurs ce qui avait conduit notre groupe Val-de-Marne en Commun, à proposer dès le mois de mars lors de la préparation du budget primitif 2022, la mise en place d'un chèque énergie.

Cette proposition n'avait pas été entendue, ce que nous regrettons, car ce chèque énergie pourrait désormais être déjà effectif.

Sur les raisons de ces hausses vertigineuses des coûts de l'énergie, nous savons toutes et tous ici, que la guerre en Ukraine ne les explique pas à elle seule. Il y a la spéculation évidemment.

Mais il y a, également, les politiques gouvernementales menées depuis plus de 20 ans.

Je pense par exemple à la privatisation progressive depuis 2006, de GDF devenue ENGIE, et au propos du ministre Nicolas Sarkozy, déclarant alors devant l'Assemblée nationale, je le cite : « *EDF-GDF ne sera pas privatisée, ni aujourd'hui, ni demain* », puis devant le Sénat, « *Il n'y aura pas de privatisation d'EDF ni de GDF, et ce pour une raison simple : EDF et GDF ne sont pas des entreprises comme les autres* ».

Je pense également à l'ouverture à la concurrence d'EDF qui devait garantir la sécurité d'approvisionnement, on voit aujourd'hui ce qu'il en est ! Singulièrement, depuis l'adoption en 2010 de la loi NOME, qui oblige EDF à vendre à perte à ses concurrents, en dessous de ses propres prix de production.

On voit maintenant le résultat de ces politiques. C'est pourquoi, nous sommes de celles et ceux, qui en appellent à constituer un pôle public de l'énergie, afin de garantir notre indépendance énergétique avec des prix régulés et accessibles à la population, aux entreprises comme aux collectivités territoriales.

Nous ne remettons donc pas en cause, la proposition d'une aide énergie par notre Département. Par contre, nous sommes opposés au fait que pour la financer, vous fassiez le choix, monsieur le Président, mes chers collègues, de supprimer la Fête des solidarités et le Chèque solidarité qui bénéficiait à plus de 70 000 Val-de-Marnais.es. et Val-de-Marnais non imposables.

Une orientation incompréhensible, dans cette période où pour les ménages aux revenus les plus faibles, donc les plus impactés par les augmentations de l'énergie et des produits de première nécessité, le reste à vivre ne cesse de baisser. Et en matière d'énergie, nous vérifions toutes et tous l'utilité de dispositifs comme le FSH.

Nous regrettons également, que les associations qui étaient parties prenantes et actrices des Fêtes de solidarité, n'aient été, ni consultées, ni informées de cette suppression. Les fêtes des solidarités étaient pour ces associations, un moment important, pour s'adresser et venir en aide à ces publics.

Depuis l'annonce de votre décision de suppression de cette politique départementale, nous rencontrons dans nos communes beaucoup d'émotion et de colère de la part de ces associations ainsi que des bénéficiaires du Chèque solidarité. Je dis dans nos communes, car il est vrai que 70% des bénéficiaires étaient issus des villes populaires de notre département.

Sur le financement de ce nouveau dispositif, vous indiquez dans la note le fléchage de 2,5 Millions d'€ que vous retirez du budget précédemment alloué aux Fêtes et chèque solidarité, alors que le rapport Mazars sur lequel vous avez beaucoup communiqué, indique-lui dans les pistes d'économies, une économie de 3,5 Millions d'€ en supprimant les fêtes et chèques solidarités.

Au final, vous économisez pour cet exercice budgétaire, un million d'€ sur les dépenses de solidarité.

Si l'on rajoute à cela, que cette aide énergie sera réinterrogé à l'avenir en cas de « *retour à la normale* » des prix de l'énergie, comme il m'a été répondu en 3^{ème} commission suite à mon interpellation pour savoir si cette aide serait pérennisée durant le mandat ... Pour les cinq exercices budgétaires à venir (2023 à 2027), ce pourrait donc être 5 fois 3,5 M€, soit un montant de 17,5 M€ d'aides sociales qui pourrait être supprimé aux Val-de-Marnais.es.

Ainsi, les faits sont têtus monsieur le Président, au travers de ce tour de passe-passe entre deux dispositifs, ce qui transparaît, c'est surtout votre volonté de faire des économies au détriment de la solidarité, pourtant ô combien nécessaire dans cette période.

Le rapport indique une effectivité de l'aide énergie, si possible du 1^{er} novembre 2022 au 15 janvier 2023. Soit, mais en conditionnant votre volonté d'attribuer cette aide à celles et ceux qui ne bénéficieront pas de l'aide du chèque énergie annoncé par la première ministre, en sachant que le gouvernement n'en a pas encore fixé les critères d'accès, et que les modalités précises ne seront déterminées à minima pas avant novembre lors d'une prochaine commission permanente, notre groupe s'interroge sur le respect de ce calendrier et si les aides promises seront bien effectives dès cet hiver.

Au final, en dehors des effets d'annonce, ce qui ressort de ce rapport, c'est une aide financée par la suppression d'un dispositif pérenne du Chèque solidarité - qui est emblématique des politiques départementales de solidarité, en direction de potentiels bénéficiaires dont les modalités d'accès ne sont pas fixées, et avec un calendrier pour le moins incertain.

Dernier point, comme vous le savez, les compétences sociales, la cohésion sociale et territoriale sont au cœur des prérogatives confiées par la loi aux Départements.

À ce titre, nous avons toujours eu à cœur en Val-de-Marne, de mettre en place des dispositifs de solidarité innovants en direction de la population, qui ont d'ailleurs, bien souvent été repris par d'autres collectivités.

Il ne faudrait pas qu'à l'avenir, vos politiques de solidarité se réduisent à peau de chagrin, en ne visant qu'à accompagner les choix gouvernementaux.

En conclusion, notre groupe, s'il soutient le principe de la mise en place d'une aide à l'énergie, ne saurait accepter que par cette décision avec le flou qui

l'entoure encore, nous entérinons la fin des Fêtes des solidarités et du Chèque solidarité versé à plus de 70 000 Val-de-Marnais.es.

Ce n'est pas - moins de solidarité du Département - que les ménages attendent de nous !

Ce n'est pas – la mise en concurrence des plus vulnérables et des plus modestes – que les Val-de-Marnais.es attendent de nous !

Mais bel et bien, un soutien renforcé en leur direction !

C'est pourquoi, nous ne pouvons voter ce dispositif que nous appelions de nos vœux, en entérinant simultanément la suppression du Chèque solidarité versé à plus de 70 000 Val-de-Marnais.es.

Je vous remercie de votre attention.

Seul le prononcé fait foi